

**SOCIETE COMMERCIALE D'INFORMATIQUE ET DE PARTICIPATION
SOCIPAR**

**Société anonyme au capital de 10 000 000 francs
Siège social : Z.I. de la Place d'Armes. 97232 LAMENTIN
R.C.S. : FORT-DE-FRANCE B 325 400 943 (82 B 154)**

23/03/99

hso

STATUTS

Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 1998 :

Capital porté de 500 000 F à 10 000 000 F par incorporation de réserves



TITRE I

OBJET - DENOMINATION-SIEGE-DUREE

ARTICLE 1er - NATURE DE LA SOCIETE

Il existe entre les propriétaires des actions ci-après et de celles qui pourront être créées ultérieurement, une société anonyme régie par les présents statuts et par les dispositions impératives des lois en vigueur.

ARTICLE 2 - O B J E T : La Société a pour objet

- Dans les Départements d'Outre Mer,
- La participation directe à toutes entreprises françaises ou étrangères créées ou à créer :
 - La prise de participations dans le cadre d'activités conglomerales par l'achat ou la souscription d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés françaises ou étrangères, en vue de la détention de leur contrôle en tant que holding financier.
 - L'activité de représentation, de commercialisation, d'importation et d'exportation de produits industriels, de véhicules et de produits agricoles.
- 

FACE ANNULÉE
ARTICLE 905 C.G.I.
arrêté du 20 Mars 1958

ARTICLE 502 C. P.
arrêté du 20 mars 1950